



Formulaire de Don

Adresse, numéro de téléphone et emails sont recommandés pour traiter votre don. Merci de les renseigner ci-dessous.

PRENOM : _____
NOM : _____
Si applicable, NOM ASSOCIATION/ENTREPRISE _____
ADRESSE : _____
CP : _____ VILLE : _____
TEL : _____ EMAIL : _____
Rotariens uniquement : DISTRICT N° _____ NOM DU CLUB _____

Je soutiens l'association SOS Attitude avec un don de :
Vous recevrez dans un premier temps un reçu pour votre don, puis des informations sur l'affectation de votre don.

MOYEN DE DON :

CB en effectuant votre en ligne sur www.sos-attitude.org

Type de carte : _____ Numéro de carte : _____
Date d'expiration : _____ Cryptogramme : _____

VIREMENT en vous servant des coordonnées bancaires suivantes

Titulaire du compte : SOS Attitude – 76, rue des Alliés - 38100 Grenoble
Banque 30003 – Guichet 00990 – N° de compte : 00037270465 – clé RIB : 57
IBAN : FR76 3000 3009 9000 0372 7046 557
BIC : SOGEFRPP

CHÈQUE à l'ordre de SOS Attitude à envoyer à l'association SOS Attitude – 76 rue des Alliés – 38100 Grenoble - France

En savoir plus sur la défiscalisation

En tant que Particulier

Particuliers - Impôt sur le revenu

Les donateurs peuvent déduire de leur impôt sur le revenu 66% du montant de leur don dans la limite de 20% de leur revenu imposable.

Exemple :

Un don de 300€ ne coûte au donateur, après déduction fiscale, que 102 €.

Dons déductibles de l'ISF

Les donateurs peuvent déduire de leur impôt sur le revenu 75% du montant de leur don dans la limite de leur revenu imposable (Loi TEPA)

Exemple :

Un don de 300€ ne coûte au donateur, après déduction fiscale, que 75€.

En tant qu'Entreprise

Impôts sur les sociétés

Les entreprises donatrices peuvent déduire de leur impôt sur les sociétés, ou de leur impôt sur le revenu, 60% du montant de leur don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire de l'entreprise.

Exemple :

Un don de 500 € ne coûte à l'entreprise, après déduction fiscale, que 200 €.